

2- Bilan de la mise en oeuvre du pacte

1-Objectifs poursuivis et modalités de mise en œuvre

- Un dispositif de rémunération de missions complémentaires reposant sur le volontariat des enseignants, conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'éducation nationale pour répondre aux besoins identifiés dans les écoles et établissements scolaires
- Une mise en œuvre au plus près des équipes pédagogiques et des besoins, confiée aux chefs d'établissements et IEN
- Des missions quantifiées en heures ou forfaitaires, avec une priorité donnée au remplacement de courte durée dans le 2nd degré
- Des parts fonctionnelles de l'ISOE et de l'ISAE, versées tout au long de l'année scolaire (1 250 € bruts annuels bénéficiant d'une réduction de cotisations sociales salariales et d'une exonération d'impôt sur le revenu)

➤ Missions proposées aux enseignants du 1^{er} degré

Nature de la mission	Missions	Volume horaire
Missions d'enseignement ou à caractère pédagogique assurées en présence des élèves	Session de soutien ou d'approfondissement en mathématiques et en français en classe de 6e	18 heures
	Intervention dans le dispositif Devoirs faits	24 heures
	Intervention dans les dispositifs Stages de réussite et École ouverte	24 heures
	Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux (*)	24 heures
Missions d'accompagnement des élèves ou missions d'innovation pédagogique effectuées au cours de l'année scolaire	Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique	/
	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	/

➤ Missions proposées aux enseignants du 2nd degré (voie GT)

Nature de la mission	Missions	Volume horaire
<i>Collèges, lycées généraux et technologiques, établissements et structures de l'enseignement spécialisé et adapté et lycées professionnels</i>		
Missions d'enseignement ou à caractère pédagogique assurées en présence des élèves	Remplacement de courte durée	18 heures
	Intervention dans le dispositif Devoirs faits	24 heures
	Intervention dans les dispositifs Stages de réussite et École ouverte	24 heures
	Intervention dans le cadre de la découverte des métiers au bénéfice des collégiens	24 heures
Missions d'accompagnement ou d'orientation des élèves ou missions d'innovation pédagogique effectuées au cours de l'année scolaire	Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique	/
	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	/
	Encadrement de la découverte des métiers dans les classes de 5e, 4e et 3e	/

➤ Missions spécifiques à la voie professionnelle

Établissements régionaux d'enseignement adapté et lycées professionnels

Missions d'enseignement ou à caractère pédagogique assurées en présence des élèves	Enseignement et accompagnement dans les périodes post-bac professionnel	24 heures
	Enseignement complémentaire en groupes d'effectifs réduits	24 heures
Mission d'accompagnement et d'orientation des élèves	Accompagnement des élèves en difficulté	/
	Accompagnement vers l'emploi	/

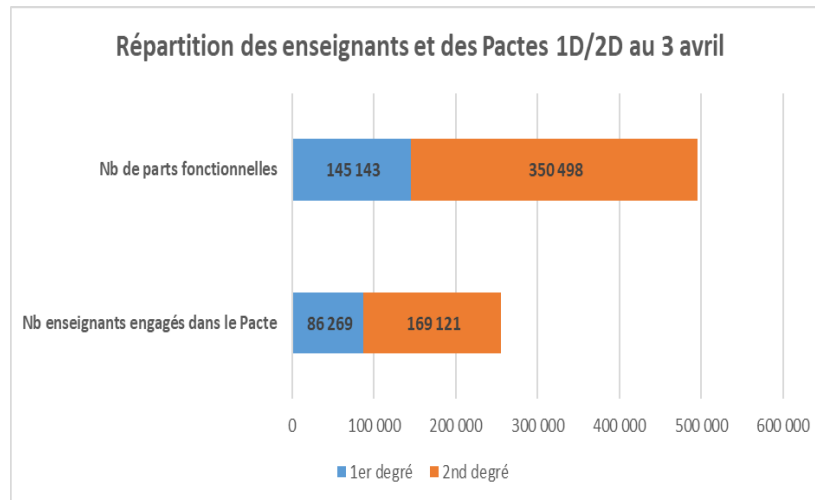
2- Bilan national

- En moyenne 30% des enseignants ont adhéré au Pacte :
 - 24% dans le 1^{er} degré ;
 - 33% dans le 2nd degré (37% au collège et dans la voie professionnelle, 24% en voie générale et technologique).
- Un nombre moyen de parts par enseignant de 1,9, soit un gain annuel brut de 2 408 € :
 - 2,1 parts par enseignant dans le 2nd degré ;
 - 1,7 part par enseignant dans le 1^{er} degré,

2- Bilan national

Une répartition cohérente avec la répartition initiale 1^{er}/2nd degré :

- 255390 enseignants mobilisés dans le Pacte, dont 66% dans le 2nd degré
- 495641 parts fonctionnelles attribuées, dont 71% dans le 2nd degré



La répartition hommes/femmes observée est conforme à la répartition constatée chez les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré (en moyenne 70% des enseignants engagés dans le Pacte sont des femmes).

3- Missions déployées dans le 1er et le 2nd degrés

- Au total, près de 70% des parts fonctionnelles mises en œuvre concernent des missions quantifiées en heures.
- Ces missions représentent 7,3 M d'heures au bénéfice du système éducatif (dont 5,9 M dans l'enseignement public).
 - Le remplacement de courte durée constitue la mission la plus mobilisée (31% des parts du 2nd degré), pour un total de près de 2 M d'heures (1,5 M d'heures dans le public),
 - Le dispositif « devoirs faits » est en 2^{ème} position, avec 1,8 M d'heures suivi des stages de réussite et du dispositif école ouverte (1 M d'heures) puis du soutien aux élèves sur les savoirs fondamentaux (0,9 M d'heures).
- Parmi les missions forfaitaires, les missions les plus mobilisées sont la coordination de projets innovants (58% des missions forfaitaires) et l'appui des élèves à besoin éducatif particulier.

4- Focus académique

Consommation par structures	Consommation des dotations
Ecoles	40%
Collèges	35%
Lycées GT	24%
Lycées Professionnels (sans les EREA)	26%
Budget académique consommé	32%

4- Focus académique

Répartition par type de missions dans le 1^{er} degré

Type	Missions	%
Ecoles	Coordination, mise en œuvre projets péda, innovants (dt CNR)	29%
	Soutien aux élèves en difficulté savoirs fondamentaux (24h)	18%
	Intervention "stages de réussite" et "école ouverte" (24h)	20%
	Soutien/approfondissement en math et français en 6ème (18h)	24%
	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	4%
	Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)	5%

1 710 Professeurs des écoles « pactés »

4- Focus académique

Répartition des missions dans le second degré

Type	Missions	Consommation
Collèges	Devoirs faits	36%
	Remplacement courte durée	32%
	Projets innovants	16%
	Besoins particuliers	9%
	Découverte des métiers	5%
	Difficulté scolaire-décrochage	2%

1 599 enseignants « pactés »

Type	Missions	Consommation
Lycées	Remplacement courte durée	45%
	Projets innovants	32%
	Besoins particuliers	11%
	Découverte des métiers	5%
	Tutorat d'élèves	2%
	Stage réussite 24h	2%
	Difficulté scolaire-décrochage	2%
	Devoirs faits 24h	1%

546 enseignants « pactés »

4- Focus académique

Répartition des missions dans le second degré

Type	Missions	Consommation
Lycées Professionnels	Remplacement courte durée	39%
	Projets innovants	15%
	Inter.déc.métier (24H)	12%
	Tutorat gpes d'élèves	7%
	Difficulté scolaire	7%
	Lien étab entreprises	6%
	Ens. D'options 24h	4%
	Besoins particuliers	3%
	Décrochage	3%
	Consolid STS 24h	2%
Disp ambition emploi	2%	

740 enseignants « pactés »



ACADÉMIE
DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



1^{ER} DEGRÉ : RÉPARTITION PAR SEXE DES PARTS DE PACTE

Pacte 1D Public	Proportion des PE à signer du pacte
Côtes d'Armor	17%
Finistère	16%
Ille et Vilaine	16%
Morbihan	14%
Académie	16%

dont

Pacte 1D Public Femmes-Hommes	% Femmes	% hommes
Côtes d'Armor	82%	18%
Finistère	81%	19%
Ille et Vilaine	81%	19%
Morbihan	77%	23%
Académie	81%	19%

Taux de féminisation du 1^{er} degré
84% (source RSU 2022)



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

➤ **2ND DEGRÉ : RÉPARTITION PAR SEXE DES PARTS DE PACTE**

	Femme	Homme
Collège	62%	38%
Lycée	53%	47%
Lycée professionnel	41%	59%

Population enseignante féminisée à
59%(source RSU 2022)



ACADÉMIE
DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

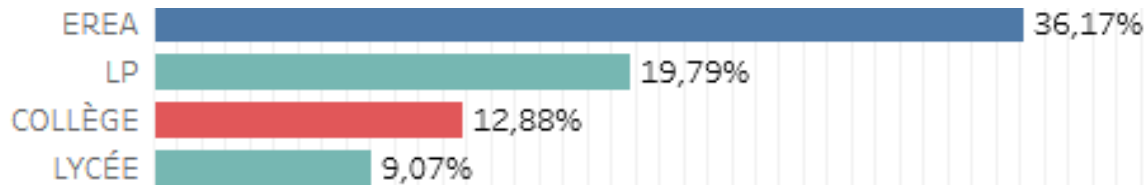
➤ 2ND DEGRÉ : RÉPARTITION PAR SEXE DES PARTS DE PACTE ET TYPOLOGIE DE MISSIONS

		Femme	Homme
RCD 18h	Collège	55 %	45 %
	Lycee	40 %	60 %
	LP	31 %	69 %
Difficulté scol. 24h	Collège	80 %	20 %
	Lycee	73 %	27 %
	LP	50 %	49 %
Devoirs faits 24h	Collège	64 %	36 %
	Lycee	77 %	23 %
	LP	100 %	0%
Projets pédag.innov	Collège	69 %	31 %
	Lycee	56 %	44 %
	LP	55 %	46 %

4-Le remplacement de courte durée

- 100% des EPLE activent l'autorisation des remontées RCD sur EDT
- Taux d'efficacité de 12,5% (*nombre d'heures d'absences/nombre d'heures remplacées*)
- 4,58 % d'heures non assurées

Taux d'efficacité par établissements :



Le remplacement de courte durée

Motifs des absences :

43 % : santé

18 % : formation, concours, Vae

18 % : accompagnateur ou pilote d'action éducative dans l'EPL

12 % : convenance personnelle et événement familial

3 % : réunions pédagogiques

6 % : autres missions dont fonctions électives diverses

Le remplacement de courte durée

Un taux d'efficacité par matière variable:

- 61 % génie industriel – textile
- 53% hôtellerie-restauration
- 11 % lettres
- 16 % EPS
- 9 % commerce
- 8 % sciences
- 4 % philosophie – sciences humaines

Le remplacement de courte durée

Répartition des intervenants en charge du remplacement et répartition des modalités de remplacement

